

# Compte Rendu

## Conseil Municipal du 17 Décembre 2019

### SEANCE DU 17/12/2019

L'an deux mille dix neuf le 17 décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Apinac, se sont réunis à 20h30 à la salle du conseil municipal « Mairie 52550 APINAC » sur la convocation adressée par le Maire le 10/12/2019, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales.

### ETAIENT PRESENTS :

Pierre CARRÉ, Roger BOYER, Michel BOURGIN, René SUCHET, Roger VIGNAL, Stéphane BARRALLON, Michelle FAURE, Alcide CROS, Séverine JASSERAND, Jeannine SUCHET.

### Excusée: Perrine ACHARD

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint

Conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. **Alcide CROS** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

### 1 Approbation du compte-rendu du conseil du 29/11/2019

Le compte-rendu du conseil municipal du 29/11/2019 est approuvé à l'unanimité.

### 2 Délibération pour acceptation du devis, choix de l'entreprise, et autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la réalisation des travaux de confortement de la voûte de l'église.

Trois entreprises ont été consultées, deux ont répondu. Après présentation au conseil des DCE, des devis et avoir pris connaissance de l'avis du cabinet d'étude, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir l'entreprise KCM.

Contre : 0

Pour : 10

Abstention/ 0

### Questions diverses :

-Pose d'une plaque dans l'église pour remerciement du don ayant permis de lancer les travaux de confortement de la voûte.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire Clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h15.

Le Maire :

Pierre CARRÉ

